

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CONSIDÉRATIONS SUR LA LITURGIE CATHOLIQUE.

Troisième et dernier article.

En toutes choses, l'antiquité et l'universalité produisent un troisième caractère que l'on nomme l'autorité. L'Eglise elle-même ne possède cette dernière qualité, à un degré si éminent, que parce que ses croyances datent du premier jour de son existence, et parce que, dans tous les lieux comme dans tous les temps, elle les fait retentir fortes et immuables. Cet inimitable caractère qui la fait ce qu'elle est, se trouve empreint dans toutes ses œuvres. Voilà pourquoi ses pensées en apparence les moins intimes, les plus indifférentes, n'ont jamais pu être comprises, et bien moins encore imitées par ceux qui, loin d'elle, ont tenté d'établir quelque chose d'imposant. Tel est l'aveu échappé plus d'une fois de la bouche du protestantisme, lorsque des efforts infiniment supérieurs à ceux de l'Eglise n'ont pu produire, chez lui, que confusion et stérilité. De tous les caractères de l'Eglise, l'autorité est celui que l'on ne parodie jamais ; la raison en est que l'autorité est pour ainsi dire la présence réelle de la Divinité.

Or, s'il est parmi les institutions de l'Eglise catholique quelque chose qui doive se montrer empreint d'une grande autorité, c'est assurément son langage antique et universel, sa liturgie. Qu'elle est majestueuse, qu'elle est tonnante cette voix qui arrive à notre oreille, à travers les âges, et semblable à la voix de Dieu même, brise les éddres orgueilleux, et ébranle les déserts ! Qu'il est auguste ce livre dans lequel est consignée la parole des siècles ! Qu'il est invincible cet enseignement parti du fond du sanctuaire et du pied même de l'autel du Seigneur ! Non moins vénérable que celui de la chaire de vérité, c'est dans le silence du recueillement et de la prière, c'est au moment où plusieurs sont rassemblés au nom de Jésus, qu'il s'échappe et retentit. Qui osera en contester l'infailible vérité ? Qui osera lui opposer ses pensées d'un jour ?

Oui, certes, elles ont le plus haut degré d'autorité ces prières sacrées dans lesquelles nos dogmes se déploient avec de si riches développements. Le catholique n'ignore pas que l'Eglise qui les a sans cesse à la bouche est la colonne et l'appui de la vérité. Il sait que les ténèbres sont incompatibles avec la lumière, et que le langage de l'épouse ne saurait contredire la pensée de l'époux. On peut donc dire qu'il est certain, autant qu'une chose peut l'être, que la liturgie romaine ne contient et ne saurait contenir aucune erreur, dans l'enseignement et la confession des dogmes ; qu'au contraire toutes ses paroles doivent être recueillies avec le plus profond respect, la plus grande docilité par tous ceux qui sont et veulent demeurer membres de la vraie Eglise, et l'univers entier crierait anathème à quiconque oserait juger la parole de celle qui a reçu la noble charge de transmettre à tout homme venant en ce monde la lumière de vérité.

Non moins incommunicable que l'autorité, l'onction est le caractère distinctif des prières de l'Eglise catholique. Cette qualité si touchante peut être sentie ; elle ne saurait être définie. C'est l'expression ravissante d'une confiance filiale à laquelle se réunit le chaste abandon de l'Eglise ; c'est l'œuvre de l'esprit d'amour qui prie, en l'Eglise, par d'ineffables gémissements. Aussi, hors de l'Eglise ces célestes accents jamais ne furent entendus. Souvent par l'ascendant de quelque malheureux génie, exhaussée sur les débris toujours imposants du catholicisme, l'hérésie put quelquefois préparer le triomphe de cette vérité qu'il ne lui est pas donné d'embrasser toute entière. On l'a vue, plusieurs fois, venger, avec éloquence, les dogmes qu'elle avait cru devoir conserver, mais jamais, malgré ses plus grands efforts, ne fut ouverte pour elle cette source d'émotions sublimes à laquelle ont puisé les plus simples auteurs ascétiques de l'Eglise romaine. Généralement, ce que nous appelons l'onction est bien loin de ces livres écrits sous les ombres de l'erreur ; on sent même de ce côté une impuissance véritable. Ne nous en étonnons pas ; cette précieuse qualité est le résultat de l'ordre et de la paix. C'est le retentissement d'une âme dont toutes les facultés sont tenues en accord par l'obéissance. Or quelle autre que l'Eglise avec sa puissante autorité établit jamais ce repos admirable, cette paix surhumaine au sein de laquelle commence le magnifique concert de l'âme à la gloire de son auteur ? Il suit de là que plus on s'écarte, ou plus on se rapproche du principe catholique, plus l'onction s'éloigne, ou reparait, en raison directe de la soumission ou de la révolte. L'esprit individuel, si mesquin, si tracassier, trouble, agite, désenchanté, à mesure qu'il est plus libre. L'union de l'âme

avec la vérité ne se fait plus si bien ; ce n'est plus la tranquillité de l'ordre. Voilà pourquoi les paroles qui sortent du sanctuaire sont si belles, si calmes, si augustes ; tandis que celles qui viennent du cabinet sont maniérées, pénibles, et n'offrent d'onction que celle qu'elles ont crû imiter, comme il était donné à l'homme de parodier les secrets de Dieu et de ses élus.

Mais à quelles causes doit-on attribuer ce caractère de l'onction, caractère inhérent d'une manière toute particulière à la liturgie romaine ? La première, la plus solide de toutes, celle que l'on peut proposer avec plus de confiance, c'est la sainteté même de l'Eglise. Ce caractère essentiel de la vraie Eglise, qui réjaillit sur tout ce qu'elle dit comme sur tout ce qu'elle fait, comment ne se trouverait-il pas profondément empreint dans ses prières ? Comment ne répandrait-elle pas sur elles cette onction dont elle seule possède la source véritable ? Elle qui ne s'élève à Dieu, son auteur et son époux, que par les degrés de la prière, eût-elle donc oublié les leçons que daigna lui donner autrefois celui qui seul peut enseigner à prier ? L'Eglise est divine, elle est sainte ; donc ses prières sont saintes ; donc elles doivent être pleines de l'onction de l'Esprit saint. Contester cette qualité première aux antiques et universelles formules de la liturgie romaine, c'est porter atteinte, pour ainsi dire, à la sainteté de l'Eglise ; c'est soutenir que celle-ci ne sait point prier, qui cependant ne vit ici-bas que de prière, et ne peut agir que par la prière les rigueurs de son exil.

Les paroles de la liturgie romaine, outre qu'elles sont l'expression des vœux de l'Eglise qui est sainte, sont aussi les paroles des saints. Ces textes choisis dans l'Ecriture pour édifier la piété ont été recueillis par des saints accoutumés à y trouver la nourriture de leurs âmes. Ces paroles mystérieuses qu'ils nous ont données de leur propre fonds respirent encore la foi et la candeur des siècles passés. Ces hymnes antiques, ouvrage des saints docteurs, nous indiquent la source de leur génie, en nous découvrant leur cœur. Ces oraisons si pleines de nos besoins et de nos espérances, de nos misères et de notre grandeur, nous révèlent tout ce qui se passait dans ces grandes âmes, quand elles s'unissaient à Dieu par la prière. Tout, en un mot, est l'ouvrage des saints ; tout porte l'empreinte de leurs vertus. Entouré des souvenirs de la sainteté, placé au milieu de tant de saintes traditions, le prêtre prie, ou plutôt il ne fait que continuer la prière des saints. Deuxième raison qui explique parfaitement l'onction qui règne dans la liturgie de l'Eglise romaine.

Un autre motif qui ne contribue pas moins à donner à ces saintes prières quelque chose de touchant, c'est leur universalité. En récitant ces augustes paroles, on pense qu'elles sont, dans ce moment même, répétées dans tout l'univers. Voix du passé, elles seront aussi la voix de l'avenir, tant que ce monde, qui n'est fait que pour l'Eglise, demeurera debout. Escortées du respect de tous les âges, elles se montrent à nous environnées de toutes ces choses catholiques si bien en harmonie avec notre foi et avec les sentiments de la prière chrétienne. Et ne semble-t-il pas aussi que Dieu, dans sa sagesse, a attaché aux prières souvent répétées des grâces et une puissance particulière ? N'a-t-il pas montré par des prodiges sans nombre combien il agréait ces formules populaires, dédaignées souvent par les esprits superbes, mais si chères à la simplicité des âmes pieuses ? Quoi d'étonnant qu'il ait environné d'une onction divine les prières que son oreille écoute avec complaisance, depuis tant de siècles qu'elles sortent de la bouche inspirée de son Eglise ?

Grâce à ce chef-d'œuvre de politique religieuse, le catholique n'est étranger dans aucune Eglise. Qu'il parcoure l'univers dans tous les sens, partout où il trouvera des enfants de l'Eglise romaine, il entendra retentir les chants sacrés de cette mère et maîtresse des chrétiens. C'est là vraiment qu'il n'est plus de distinction de Scythe, ni de barbare. Ces ris augustes qui font la gloire de notre religion dans les contrées où jamais ne s'éteignit le flambeau de la foi, on les retrouve encore, témoins imposants de l'antique croyance, réunissant au pied des autels dépourvus les restes d'Israël chez des peuples moins heureux. Il n'est point de mers, il n'est point de solitude qui puissent borner cette unité majestueuse. Le nouveau monde s'en glorifie comme l'ancien, et jusqu'en ces régions lointaines où d'intrepides apôtres enfantent à l'Eglise de nouveaux peuples, les accents sublimes qui retentissent autour de la croix du désert, sont les mêmes qu'on entend sous les dômes de la métropole du monde chrétien.

CORRESPONDANCE.

NOTICE SUR LA RIVIÈRE-ROUGE DANS LE TERRITOIRE DE LA BAIE D'HUDSON.

Voyage de l'Évêque de Juliopolis de la Rivière Rouge en Canada, et de là à Rome, de 1835 à 37.

M. L'ÉDITEUR,

En 1835, l'évêque de Juliopolis descendit en Canada, avec l'intention de passer en Europe, et d'aller jusqu'à Rome. Ce voyage ne fut pas entrepris pour voir du pays, mais uniquement afin de pourvoir plus amplement aux besoins des missions du Canada. Il avait reçu les années précédentes plusieurs requêtes, de vingt ou trente familles Canadiennes, établies sur la Rivière Wallamette, affluent de la Colombie dans l'Orégon. Ces bonnes gens, en décrivant la beauté de leur pays, la fertilité de leurs terres, se plaignaient de manquer de prêtres, pour leur rappeler leurs devoirs de religion, pour instruire et baptiser leurs femmes et leurs enfans. Il montra cette requête au gouverneur de l'hon. compagnie qui hivernait à la Rivière Rouge. Ce M. lui promit sur le champ de lui donner toutes les facilités en son pouvoir, et lui assura des passages par l'intérieur ou par mer. L'évêque voyant que cette affaire prenait une si bonne tournure, résolut de s'en occuper activement. Il lui fallait d'abord, la juridiction, car ses bulles bornaient la sienne à la Montagne de Roche. Il lui fallait de plus des prêtres et de l'argent. Il décida son voyage pendant l'hiver de 1834 à 35, et en écrivit même à Québec, afin de préparer les voies à ce voyage, auquel on ne crut guère alors. Il quitta la Rivière Rouge le 17 août; arriva à Montréal en octobre, il commença à s'occuper de sa mission. Il fit connaître à l'évêque de Montréal, le besoin qu'il y avait de la visite d'un prêtre dans la Rivière des Otta-vas, où il y avait déjà beaucoup de familles sans aucun secours de la religion. Les catholiques des environs du Fort Coulonge, ayant appris que l'évêque de Juliopolis devait descendre cette année-là, guéaient son arrivée, afin de faire baptiser leurs enfans; n'ayant pu se rendre au Fort pendant le peu de tems que l'évêque y séjourna, ils allaient à sa rencontre sur l'eau, où lui demandaient du rivage, s'il coucherait au portage du Grand Calumet, et s'il voudrait baptiser leurs enfans, le soir. La réponse ayant été affirmative, ces braves gens amenèrent leurs enfans de tous côtés, et l'évêque en baptisa une quinzaine, pendant la nuit. Ils le prièrent aussi de s'intéresser pour eux, auprès de l'évêque de Montréal, afin de leur procurer la visite d'un prêtre, ce qu'il leur promit de bon cœur. L'évêque de Juliopolis, s'étant acquitté de la commission dont il s'était chargé auprès de l'évêque de Montréal, celui-ci donna aussitôt, au prêtre le plus proche, l'ordre de pousser ses courses jusqu'au delà du Fort Coulonge. Il l'informa de plus, de la possibilité d'envoyer des prêtres à Témiskaming, où les Sauvages paraissent disposés à écouter la parole de Dieu. Il suffisait d'indiquer à l'évêque de Montréal, le moyen de faire connaître Dieu, à des nations qui n'en avaient jamais entendu parler; quoique situées à une assez petite distance pour que ce zélé pasteur s'occupât aussitôt d'exécuter le projet suggéré, et dès l'année suivante 1836, deux prêtres furent envoyés jusqu'à Témiskaming, en évangélisant le long de leur route les catholiques qu'ils purent découvrir. Depuis 1836, le poste de Témiskaming et même celui d'Abbitibi, un peu plus tard, ont été visités par des missionnaires. De Montréal l'évêque de Juliopolis se rendit à Québec, d'où devait être le point de départ pour l'Europe. Avant de quitter Montréal, il avait signé, conjointement avec le clergé du district, une requête au Pape, demandant l'érection de Montréal en évêché. Rendu à Québec, il exposa l'état des missions de la Rivière Rouge, la nécessité de procurer les secours de la religion, aux habitans de la Colombie, qui tendaient les bras au Canada. Il exposa aussi, qu'il serait grandement tems de travailler à la conversion des Sauvages du St. Maurice. Pour subvenir aux besoins de ces missions en contemplation, il fallait de l'argent. Alors, il pressa l'évêque de Québec, de demander à Rome l'établissement de l'association de la Propagation de la Foi, pour son diocèse. L'évêque de Québec, auquel il suffisait de montrer du bien à faire, acquiesça à toutes les suggestions de l'évêque de Juliopolis. La juridiction sur la Colombie fut demandée au Pape et obtenue, ainsi que l'établissement de la Propagation de la Foi. Elle fut établie en 1836, et donna des secours, pour commencer et continuer les diverses missions, qui se sont faites depuis, dans les différentes parties du diocèse de Québec. Il fallait enfin décider le départ, qui souffrait quelques objections. M. Jacques Lebourdais, curé de la Rivière du Loup, leva les difficultés pécuniaires, en offrant de payer les frais du voyage de l'évêque de Juliopolis, pourvu qu'il fût son compagnon et eût, par là la satisfaction de faire le voyage d'Europe. Son offre fut acceptée; les autres difficultés s'applanirent, et le départ pour l'Europe eut lieu, de Montréal, le 25 novembre 1835. Les deux voyageurs s'embarquèrent à New York le 1er décembre, et après une heureuse traversée, ils débarquèrent à Liverpool le 26, et arrivèrent à Londres le 30 décembre. Ayant expédié ses affaires, l'évêque de Juliopolis quitta Londres le 20 janvier, et arriva à Paris le 25. Logé aux missions étrangères, il fit aussitôt connaissance avec les membres du Conseil de la Propagation, qui ne lui avaient rien alloué cette année-là, parcequ'il n'avait point reçu d'informations de sa part. Il assista à une assemblée du conseil, fit connaître l'état de ses missions et le besoin qu'elles avaient d'être assistées. Il fit, à Paris, plusieurs autres connaissances, qui lui ont bien servi par la suite. De Paris, il se dirigea sur Lyon, où il assista aussi à une assemblée du Conseil, et fit connaître sa position critique. Depuis cette époque, il a toujours reçu une allocation tous les ans.

De Lyon, les voyageurs se rendirent, par un bateau à vapeur, à Avignon et delà, par terre, à Marseille, où ils passèrent le dimanche de la Quinquagésime le 14 février, le lendemain ils quittèrent Marseille, sur le bateau *Marie Christine*, qui les déposa à Gênes, le mardi-gras; partis de Gênes, le mercredi des cendres, ils étaient le lendemain matin à Livourne, après avoir essuyé une furieuse tempête, pendant la nuit. Enfin, le 1er dimanche du carême, ils débarquèrent à Civita Vecchia, et le lendemain, le 22 février, ils se rendirent, par terre, à Rome. L'évêque de Juliopolis fit immédiatement connaissance avec le secrétaire de la Propagation, Mgr. Antoine Maius, maintenant cardinal, et eut plusieurs entretiens avec Son Eminence, le cardinal Franson, qui en était préfet; il sollicita l'expédition des affaires du Canada, pendantes en cour de Rome, et suivit surtout de près, l'importante affaire de l'érection de l'évêché de Montréal. Il donna, à la demande de la Propagation, des notes sur la ville et le district de Montréal; elles tendaient à faire connaître que le futur évêché se trouverait pourvu d'une cathédrale, d'un palais épiscopal, de séminaires et collèges pour préparer les élèves du sanctuaire, de maisons d'éducation pour les personnes du sexe, et d'hôpitaux pour soulager l'humanité souffrante. Ces notes furent imprimées et envoyées aux Cardinaux, avant la congrégation, qui devait avoir lieu le 21 mars. Ce fut dans cette congrégation que l'érection fut décidée; le Pape l'approuva le dimanche suivant, et les Brefs en furent expédiés plus tard. Mgr. Frouvencher se trouva à Rome, pour la semaine sainte, et eût la facilité d'en suivre les imposantes cérémonies. Il assista, le jour de Pâques, à la messe célébrée par le Pape, à St. Pierre. L'évêque de Juliopolis, saisi d'un religieux respect, que n'inspirait pourtant pas la foule des spectateurs, composée d'étrangers au pays et au culte, pour la plupart, se disait à lui-même, qu'il fallait aller au ciel, pour voir quelque chose qui élevât plus l'âme; mais en même tems, il disait à Dieu: "Dans ce temple, qui est la merveille du monde, on vous adore avec moins de respect apparent, qu'à l'autre bout de la terre, sous des toits de chaume". Accueilli du Pape, avec une tendresse toute paternelle il reçut, de sa main, un superbe calice en vermeil; consacré par lui-même, et donné comme un souvenir, ce sont ses paroles. A la dernière visite qu'il eut l'honneur de lui faire, il lui demanda sa bénédiction au nom des évêques, du clergé, du peuple, et des Sauvages du Canada, il la reçut à genoux, et ensuite le Pape l'embrassa avec la tendresse d'un père pour un enfant. Il reçut mille piastres de la Propagation, et autant de livres qu'il en voulut prendre. Ayant visité les principaux monumens de Rome, il quitta la ville éternelle le 9 avril; il gagna la Lombardie; il admira la belle église de St. Charles, à Milan, où il se trouva le dimanche 17; de là il se rendit au Simplon, à Genève, et arriva à Lyon, le dimanche matin 24; et à Paris dans le cours de la semaine suivante. Le 13 mai, il quitta Paris, pour se rendre au Havre le lendemain samedi; le lundi 16, il s'embarqua sur le paquebot *Lefrançois 1er*, arriva à New York vers le 10, et à Montréal le 16 juin; son voyage ayant duré moins de six mois; ce qui avait suffi pour expédier les affaires qu'il avait en vue, et rendre un important service à ses missions, en faisant connaître leur état actuel; l'espérance qu'elles donnaient et le besoin qu'elles avaient d'être secourues au spirituel et au temporel; ainsi l'évêque de Juliopolis avait pleinement atteint son but. Comme nous l'avons dit plus haut, le passage gratis de deux prêtres, sur les canots de la hon. compagnie, avait été donné pour 1836. Malheureusement, l'évêque de Québec ne se trouva pas en mesure d'en profiter, ce qui retarda de deux ans, la mission de la Colombie. L'Ottawa et Témiskaming recevaient, cette année-là même 1836, la visite de deux missionnaires. Abbitibi, qui fait partie de la juridiction de l'évêque de Juliopolis, devait bientôt avoir part au même bienfait. On prenait, à Québec, des mesures pour faire évangéliser les Sauvages du St. Maurice. La propagation de Lyon subvenait aux besoins de la Rivière Rouge, et était disposée à en faire autant pour la Colombie; aussitôt qu'elle serait informée que des missionnaires y seraient parvenus. Les missions intérieures allaient être secourues par la propagation, établie dans le diocèse de Québec, en 1836, et dans celui de Montréal, en 1838. Quoique l'évêque de Juliopolis ne fût pas l'auteur de tous ces arrangements, il avait, néanmoins, contribué à tous, plus ou moins; il ne lui manquait plus que deux prêtres, pour la Colombie. Il passa le reste de l'année en Canada, et s'occupa de cette importante affaire. Il trouva d'abord M. Modeste Demers, né le 11 octobre 1809, à St. Nicolas, élève du séminaire de Québec, ordonné prêtre le 7 février 1836, et alors vicair aux Trois Pistoles. Plus tard, il se procura M. F. N. Blanchet, né à St. Pierre, rivière du Sud, le 3 septembre, ordonné prêtre le 18 juillet 1819, et alors curé des Cèdres. Il se trouvait avec deux prêtres zélés, prêts à partir au printemps 1837. Malheureusement le passage fut refusé pour la Colombie. M. Demers monta, avec l'évêque de Juliopolis, pour la mission de la Rivière Rouge, et M. Blanchet resta aux Cèdres. Le printemps suivant 1838, le passage qui avait été refusé, l'année précédente fut accordé; et M. Blanchet se mit en route pour la Colombie. Il partit de Montréal le 3 mai 1838, et arriva à la Rivière Rouge le 5 juin, estimant à 700 lieues la route qu'il venait de parcourir. Il quitta la Rivière Rouge le 10 juillet, se rendit à la Rivière au Brochet d'où il partit le 26, il remonta la Rivière Saskatchewan jusqu'à Edmonton où il arriva le 6 septembre, delà il alla acheval au Fort Assiniboine sur la Rivière Athabaska. Il laissa ce poste le 16 en barge, le 28 il découvrit la fameuse montagne de roche, sur la cime de laquelle il était le 10 octobre, se croyant alors à 1400 lieues de Montréal. De là parcourant encore environ 400 lieues de route sur la dangereuse Colombie

il arriva à Vancouver le 24 Nov. estimant toute sa route à 1856 lieues. M. Mayrand qui l'avait accompagné, resta à la Rivière Rouge, et M. Demers reprit sa première destination qui était la Colombie. Depuis l'établissement de la mission de la Colombie, objet de ses plus chers desirs, l'évêque de Juliopolis resta à la Rivière Rouge, où il était arrivé le 14 juin 1837, au retour de son voyage d'Europe. Il s'occupa du soin d'étendre les excursions des missionnaires, comme on l'a vu plus haut. M. Blanchet demandait des prêtres depuis son arrivée à la Colombie. N'ayant pu leur obtenir des passages, par l'intérieur, Mgr. de Québec se détermina à les envoyer par la voie de Boston. Ces deux prêtres furent M. J. Bte. Zacharie Bolduc, né le 30 novembre 1818, à St. Joachim, ordonné prêtre le 22 août 1841, et M. Antoine Langlois, né à St. François, rivière du Sud, le 10 novembre 1812, et ordonné prêtre le 1er mai 1838. Ils s'embarquèrent à Boston le 12 septembre 1841, et le 29 décembre ils débarquèrent à Valparaiso dans le Chili; ils en partirent le 5 mars et débarquèrent le 7 avril aux îles Gambier; ils les quittèrent le 12 et arrivèrent le 4 mai, jour de l'Ascension, à Tahiti, Isles Marquises; ils en partirent le 20 mai pour les Isles Sandwich, où ils abordèrent le 20 juin, à l'île Oahu (hoaoou); le 18 août, ils s'embarquèrent sur la barge *Cawlitz*, appartenant à l'hon. Compagnie; le 12 septembre, ils mirent pied à terre à l'entrée de la Colombie, dans le lieu où était autrefois le fort George ou Astona. Delà à Vancouver il y a environ 30 lieues, distance qu'ils parcoururent en canot; ils arrivèrent le 15 septembre à Vancouver, et le 17 à Wallamette. Ces deux intrépides voyageurs joignirent alors, comme missionnaires, leurs travaux à ceux de M. F. N. Blanchet et M. Modeste Demers, qui travaillaient depuis le 24 novembre 1838 à rappeler aux catholiques, presque tous Canadiens, les principes de leur religion, à les apprendre à leurs femmes et à leurs enfants, et enfin à faire connaître Dieu aux Sauvages infidèles du pays. Il leur fallut, pour ainsi dire, se multiplier afin de se transporter en plusieurs places et empêcher par-là les différentes tribus sauvages de se laisser entraîner aux prédications des ministres venus d'Amérique. MM. Langlois et Bolduc fournirent le moyen de faire plus aisément face à l'ennemi.

N'ayant pas le tems de suivre les missionnaires de l'Orégon dans leurs courses évangéliques, nous donnons par année la liste des baptêmes qu'ils ont administrés depuis leur arrivée, en

1839	—	309.
1840	—	104.
1841	—	510.
1842	—	965.
1843	—	653.

Total, 2541.

Au mois d'août, arrivèrent les bulles qui érigeaient Montréal en évêché et transféraient à ce nouveau siège Mgr. J. J. Lartigue, évêque de Tennesse. La cérémonie imposante de la prise de possession de sa cathédrale eut lieu le 8 septembre de cette même année 1836; l'évêque de Juliopolis eut la satisfaction de l'introniser au milieu d'un clergé, composé d'une centaine de prêtres et d'une foule immense, accourue pour être témoin d'une cérémonie qu'on n'avait pas encore vue, à Montréal. L'évêque de Juliopolis fit, à cette occasion, un petit discours, qui fut imprimé dans la *Minerve* du 12 septembre 1836. Il félicita le nouvel évêque de Montréal, de devenir évêque de Ville-Marie, le jour de la naissance de Marie, de ce qu'il devenait le premier évêque de Montréal, à la demande de son clergé, ce qui lui donnait une assurance de son respect et de sa soumission. Adressant la parole au clergé, il lui rappela sa demande au Pape, de l'automne précédent et, que pour être conséquent dans sa démarche, il devait rendre le fardeau de l'épiscopat agréable et léger, à son nouvel évêque, par sa soumission et sa conduite régulière. Puis enfin, s'adressant aux citoyens de Montréal, il les congratula de l'honneur qu'ils avaient de voir leur ville devenir évêché, et d'avoir pour leur évêque un de leurs concitoyens, dont le mérite et les vertus leur étaient bien connus.

En 1839, le 26 mars, la maison qu'il avait donnée, pour logement aux tisserandes, brûla par accident ou plutôt par imprudence. On avait mis sécher du lin sur un poêle, ce lin prit feu, et dans la première frayeur, on le jeta sur d'autre lin qui était près du poêle; le feu se communiqua avec la rapidité de l'éclair. À peine les apprenties purent-elles se snuver, avec ce qu'elles avaient sur le corps; leurs hardes et les fournitures de la boutique; tout fut brûlé. C'était déjà une perte irréparable pour plusieurs articles, dans un pays comme la Rivière Rouge. On avait apporté du Canada plusieurs ustensils, qui furent détruits, et qu'on ne pouvait se procurer qu'au mois d'octobre suivant. L'évêque de Juliopolis s'occupa à remonter cette boutique des principaux outils en les empruntant, et donna pour logement une partie de sa maison. La perte la plus considérable, fut celle des portes et chassises de l'église, qui avaient été déposés dans un bout de cette maison, qui servait de boutique de menuisier. Cette maison de 50 pieds sur 23, était la première qu'il avait bâtie à son arrivée, en 1818; elle avait été son logement depuis cette époque jusqu'à Noël 1829. Alors, il commença à habiter la maison de pierre, bâtie peu solidement, dont il a été question plus haut, et qui fut sa demeure jusqu'au 1er décembre 1842, qu'il commença à habiter celle qu'il a bâtie au pignon de l'église, dans laquelle il a son logement, celui des écoles et une sacristie. Peu s'en fallut que la chapelle en bois, sur laquelle le vent poussait la flamme, ne brûlât aussi; le feu y prit à plusieurs fois et on transporta ailleurs tout ce qu'elle contenait. On peut dire qu'elle fut sauvée avec des pelottes de neige, que la foule accourue de toute part, jeta

avec abondance sur la couverture. Si cette chapelle eut brûlée, il aurait probablement été impossible d'empêcher l'incendie de l'église de pierre, qui n'était éloignée que de quelques pieds de la vieille sacristie. Dieu ne voulut pas détruire, en un instant, l'ouvrage de bien des années, et qui en aurait demandé plusieurs pour le réparer.

Pendant les années qui s'écoulèrent depuis son arrivée à la Rivière Rouge, l'évêque de Juliopolis s'occupa des moyens de procurer au pays de bonnes institutrices tirées de quelque ordre religieux: il avait écrit à ce sujet à Mgr. l'évêque d'Amiens, qu'il avait connu à Lyon; en réponse, Sa Grandeur lui indiqua des maisons-mères à Paris et à Lyon. Il n'était guère plus avancé puisqu'il n'avait personne pour traiter cette affaire en Europe. Une autre fois il avait écrit au vénérable évêque de Louisville, Mgr. B. J. Flaget pour lui demander des Sœurs de Lorette dont il avait eu connaissance par les Annales de la Propagation de Lyon; il ne reçut pas de réponse. Dans ces dernières années, il s'adressa à Mgr. M. Loras, évêque de Dubuque, le priant de lui procurer trois ou quatre institutrices, tirées de quelque congrégation religieuse des Etats-Unis. Sa Grandeur lui répondit qu'elle n'avait pas l'espérance de trouver aux Etats-Unis les institutrices qu'il cherchait, mais qu'elle allait tâcher de lui en obtenir de l'ordre de St. Joseph de Lyon, en faisant dès le même jour sa demande à la supérieure-générale; il reçut une réponse négative. Mgr. de Québec, qui fit une semblable démarche plus tard, ne fut pas plus heureux. Ne pouvant rien conclure par lettres, Mgr. Provencher résolut d'aller lui-même aux Etats-Unis, en Canada, et même en Europe s'il ne trouvait pas, dans ces deux places, ce qu'il cherchait. Mgr. de Québec et son coadjuteur l'engagèrent à ce voyage par leurs lettres du mois de novembre 1842, qu'il reçut en mars 1843; le voyage fut décidé dès lors et le départ fixé après l'arrivée des canots, au mois de juin. L'évêque eut soin de disposer les choses pour que les missions ne souffrissent point de son absence; et tout étant prêt, il partit de St. Boniface le 19 juin avant-midi. Il prit sa route à travers les prairies, pour atteindre le Mississipi à la chute St. Antoine ou Rivière St. Pierre. C'est sur la pointe élevée qui se trouve à l'entrée de cette rivière dans le Mississipi, qu'est bâti le fort Snelling, qui est le poste militaire le plus en avant sur le Mississipi, deux lieues plus bas que la chute. Mais avant de parler de ces places, il faut y parvenir et dire un mot de ce voyage fait à la façon du nomade tartare. Comme il peut y avoir du danger, de la part des Sauvages, en voyageant dans ces prairies, tous ceux qui veulent aller à la Rivière St. Pierre s'attendent et forment une caravane: celle de cette année était composée de 27 charrettes chargées de provisions, garnitures, cuir, etc. que les colons de la Rivière Rouge se proposaient de vendre là; il y avait aussi des bœufs, des vaches, des veaux conduits dans le même but. Cet embaras, joint à la chaleur qui accable les bêtes de somme, empêche de faire une longue marche chaque jour; voici, à peu près, le partage de son avantageux de la journée: on part de bon matin, et on marche jusqu'à ce que les bœufs et chevaux paraissent fatigués; alors on les dételle auprès d'un lieu où il y a de l'eau et de l'herbe, c'est à cette première halte que se fait le déjeuner; quand les animaux paraissent reposés on part, pour marcher jusqu'à ce qu'ils paraissent encore épuisés, alors on les dételle de nouveau dans un lieu avantageux, c'est à cette seconde halte que se fait le dîner; la caravane se remet en marche après un repos qui a été plus ou moins long, d'après la chaleur, et on ne s'arrête qu'au coucher du soleil. Alors on fait un rond avec les charrettes dont le bout des essieux se touche et dont les timons en sont dehors; tout le monde campe dans ce rond: cette précaution est pour prévenir les surprises de la part des Sauvages ennemis. (1) C'est dans ce rond qu'on allume le feu où

(1) La caravane put juger de la sagesse de cette précaution, quoiqu'elle eût dû en tirer peu d'avantage, comme on va le voir. Quelques jours avant d'arriver au Mississipi, elle fut visitée par un parti de guerre, venant du lac la Sangsue, et allant attaquer les Sioux; il avait découvert la caravane le jour précédent. Un de la bande ayant perdu ses bœufs, retourna au dernier campement pour les chercher; après son départ on les trouva dans le voisinage, alors on tira plusieurs coups de fusil, pour rappeler celui qui était parti; il entendit le signal, mais les échos portèrent le son jusqu'aux oreilles des Sauvages, qui étaient venus en canots par les lacs et les rivières, ils étaient alors sur les bords de celle de la Queue de Loutré. Ils voulurent savoir ce que cela signifiait, ils approchèrent le campement en se cachant, comme ils n'avaient pas intention de faire du mal aux blancs, mais bien aux Sioux qui auraient pu être avec eux; ils ne se montrèrent pas le soir; pendant la nuit ils cernèrent le camp; il pleuvait, une sentinelle crut en voir un au milieu des ténèbres, et ne dit rien; deux sentinelles gardaient le camp et veillaient à ce que les animaux ne s'éloignassent pas trop; la 1ère garde commençait lorsque les ténèbres se faisaient sentir, chacun alors lui livrait ses animaux, et les sentinelles s'exposaient à des reproches si elles les laissaient s'égarer. La 2e garde commençait vers minuit et allait jusqu'au jour. Les Sauvages qui avaient passé la nuit tout autour du camp y entrèrent au jour, en criant de tous côtés, bon jour, bon jour; tout le monde était couché, et quoique chacun eût son arme auprès de lui, si ces Sauvages eussent été de vrais ennemis, ils auraient pu détruire toute la caravane. Les sentinelles qui n'étaient guère sur leurs gardes, ne donnèrent l'alerte qu'au moment où l'ennemi entra de tous côtés dans le camp. Ils étaient 22 armés et en costume de guerre, c'est-à-dire, barbouillés de leur mieux. On acheta d'eux un canot d'écorce, pour traverser le Mississipi, qu'ils dirent être très haut gonflé. Il fallait aller chercher ce canot à leur campement, sur la rivière la Queue de Loutré. Les Sauvages qui étaient restés à ce campement, après

chacun fait cuire son souper; ceux qui ont des tentes les montent, les autres couchent sous leurs charrettes, qui sont toutes couvertes de peaux et à l'abri de la pluie. On a soin, autant que possible, de camper où il y a du bois; le guide avertit s'il ne doit pas y en avoir pour l'autre campement où même pour plusieurs: alors chacun prend quelques morceaux de bois sur sa charrette; et si ce bois vient à manquer avant d'arriver où il y en a, on fait, en ce cas, du feu avec du fumier de vache, qui ne manque pas dans les endroits fréquentés par les troupeaux de bisons qui parcourent ces prairies.

On traverse ordinairement les rivières à gué. On a soin de diriger sa marche pour les passer à leur source, surtout dans les printemps; on fait des ponts sur celles qui ne sont pas guéables, et si elles sont trop larges pour que des arbres atteignent d'une rive à l'autre, alors on fait un radeau sur lequel on met le bagage, ainsi que ceux qui ne peuvent traverser à la nage; ce radeau est poussé avec des perches, si la rivière est large, ou tiré avec des cordes attachées de chaque côté: avec l'une on le conduit d'un côté et avec l'autre on le ramène pour le charger de nouveau. Toutes les rivières qui se trouvent sur cette route sont étroites et guéables en été. Avec cette marche lente, la caravane arriva au Mississipi le 22 juillet, un peu plus haut que l'entrée de la Rivière des Sables qu'elle traversa sept ou huit fois avant d'y parvenir; quoique le Mississipi eût beaucoup baissé, il était encore très haut, large et rapide à l'endroit où la caravane de l'année précédente l'avait traversé à gué. Les personnes traversèrent dans des canots d'écorce, qui furent loués des Sauvages qui se trouvèrent là heureusement. Il en fut de même du bagage; les charrettes furent conduites au large, attachées par trois avec les canots et ensuite tirées avec des cordes dont les canots conduisaient un bout à terre. La caravane côtoya ensuite la rive gauche du Mississipi, traversa les petites rivières St. François et du Rum et arriva à la chute St. Antoine le 29, vers midi. La chute St. Antoine n'a que 16 ou 17 pieds de hauteur; elle est à environ deux lieues plus haut que le fort Snelling. L'évêque de Juliopolis se rendit le soir à St. Paul, trois lieues plus bas que ce fort et sur la rive gauche du Mississipi. Les habitants de cette place sont presque tous originaires de la Rivière Rouge. Il y a une petite chapelle dédiée à St. Paul: c'est du nom du patron de cette chapelle qu'est venu le nom de la place. Il y eut la messe le lendemain, 30 juillet. Mr. Galtier qui desservait le poste de St. Paul et celui de St. Pierre sur la rive droite du Mississipi à l'entrée de la Rivière St. Pierre, était à Dubuque. Sur la rivière St. Pierre, il y a des villages sioux. Un prêtre du diocèse de Dubuque, M. Ravoux, demeure au milieu d'eux depuis trois ans; il a appris leur langue, dans laquelle il a composé un catéchisme, qu'il a fait imprimer. Un second prêtre, M. Godfert, lui a été adjoint au mois d'août dernier. Le lundi, 1er août, l'évêque de Juliopolis se rendit vis-à-vis la Rivière St. Pierre et aussi du fort Snelling qui est sur la même rive droite, traversa le Mississipi et alla s'emparer de la maison de M. Galtier où il n'y avait personne. Le lendemain, il arriva un bateau à vapeur sur lequel était M. Galtier, qu'il ne put voir que quelques heures, ne voulant pas perdre l'occasion du bateau qui repartit le même jour. *A continuer.*

M. L'ÉDITEUR,

La reconnaissance me fait aujourd'hui un devoir de citer à l'admiration du public la bienfaisance de l'Honorable Seigneur de Terrebonne, M. Masson, qui s'est montré si sensible au malheur de mes infortunés paroissiens. Après

le départ de leurs compagnons, avaient entendu les coups de fusil qui avaient été tirés la veille; ils avaient cru que leurs gens avaient été attaqués par les Sioux et même tués, ce qu'ils crurent certain en ne les voyant pas revenir le soir, ainsi qu'ils avaient promis. Croyant donc leurs compagnons morts et se trouvant en danger eux-mêmes, ils s'étaient retirés dans une petite île et avaient fait le sacrifice de leurs chaudières, ils coupèrent déjà leurs canots en pièces; lorsque ceux qui allaient chercher le canot les appelèrent, ils ne répondirent pas; ayant entendu hennir le cheval qui menait la charrette, destinée à porter le canot, ils furent encore plus effrayés; sachant bien que leurs gens n'avaient pas de chevaux. Enfin, ceux qui les appelaient se firent connaître, ils vinrent alors les chercher. Tous visitèrent le camp et y passèrent la journée, cherchant à égayer, par leurs chants et leurs danses, ceux qui auraient mieux aimé les voir loin, car ils les forcèrent, pour ainsi dire, de passer très inutilement, tout le jour sans marcher, menaçant de tuer tous les animaux, si on partait. Du reste ils ne firent aucun dommage; ils demandèrent seulement un peu de poudre et quelques balles, pour tuer des animaux en s'en retournant; chacun leur en donna un peu. L'évêque de Juliopolis leur dit: "retournez dans votre pays, les Sioux ne vous ont point fait du mal, au moins dernièrement. Le grand maître défend de tuer ses semblables sans raisons. Vous êtes en petit nombre et vous pourriez vous faire tous tuer. Nous ne vous donnerions pas de munitions, si nous savions que vous dussiez aller attaquer les Sioux. Nous allons dans leur pays, nous autres, et s'ils savent qu'ils ont été tués avec des balles que nous vous avons données, ils se vengeront sur nous." Il paraît qu'ils ne suivirent pas ce conseil, car ce sont probablement quatre de cette bande qui allèrent voler des chevaux, dans un camp de Sioux, quelques jours plus tard, et qui furent tués tous quatre; ils tirèrent un Sioux en se défendant. C'est ce que l'évêque de Juliopolis apprit en embarquant sur le bateau-à-vapeur, à la rivière St. Pierre. Dans ce moment là, les Sioux et les Sauteurs s'assemblèrent au fort Snelling pour faire la paix; ils la firent en effet quelques jours plus tard. Elle n'est pas ordinairement de longue durée.

leur avoir gracieusement offert la somme de £125 pour les aider à reconstruire leur Église, il vient de leur promettre une cloche du poids de mille livres que nous recevrons le printemps prochain.

Pénétrés de la plus vive reconnaissance envers leur digne et généreux seigneur les habitants de Ste. Anne des Plaines voulurent lui présenter l'adresse suivante:

A L'HONORABLE JOSEPH MASSON,
Seigneur de Terrebonne.

Honble. Monsieur.—La sensibilité que notre déplorable malheur excitée dans votre ame généreuse nous a beaucoup consolés dans notre affliction. Notre désastreux incendie nous avait plongé dans une profonde consternation; notre courage était abattu à la vue des tristes ruines de notre belle église, nous nous sentions incapables de la reconstruire sans être puissamment aidés. Nous perdions l'espoir de nous réunir bientôt dans le temple du Seigneur, dans ce lieu si vénérable, si cher, où nous avions goûté tant et de si douces consolations. Mais, honorable Monsieur, vos libéralités ont relevé beaucoup notre courage; en nous tendant une main secourable, vous avez fait renaître l'espérance dans nos cœurs affligés.

Qu'il est doux pour nous de pouvoir aujourd'hui vous donner un témoignage public de notre vive reconnaissance qui ne finira qu'avec notre vie! Votre nom sera prononcé par nous et nos enfants avec respect et gratitude. Rien ne pourra effacer de nos cœurs votre souvenir que la vue de vos bienfaits nous rappellera toujours. Amenés par la reconnaissance, nous entreprenons souvent dans notre temple que vous nous aidez à reconstruire, pour prier le Seigneur de répandre sur vous et sur votre estimable famille ses plus abondantes bénédictions et de vous accorder dans le ciel la récompense de vos œuvres charitables.

Ste. Anne des Plaines 19 novembre 1841.

L'Honorable M. Masson me pardonnera bien sans doute la liberté que j'ose prendre de publier ici la flatteuse et bienveillante réponse qu'il daignera faire à cette adresse.

Manoir de Terrebonne, ce 27 novembre 1843.

A Messire Lagorce et

Messieurs les paroissiens de Ste. Anne des Plaines,

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre respectée communication me remerciant de l'aide que je vous fais en ce moment d'une somme de trois mille francs et d'une cloche de mille livres pesant pour vous aider à surmonter la perte que vous venez de subir par l'incendie de votre belle église, que la Providence a voulu laisser détruire par les flammes. Mais il ne faut pas nous laisser abattre par le chatiment que Dieu veut bien nous envoyer, ce n'est probablement que pour nous éprouver. Il faut réunir tout notre courage afin de rétablir ce temple pour la plus grande gloire de Dieu et pour notre salut. La Providence est grande et l'union fait la force; en conséquence il faut tous marcher ensemble et rétablir cette Église, sans murmure ni division. Permettez moi, mes chers Messieurs, de vous recommander l'union et du zèle. On vient à bout de tout dans ce monde, lorsque nous avons l'aide de Dieu; réunissons donc nos prières, afin que cette belle œuvre soit accomplie promptement.

Comme je me propose de m'absenter pour un long et pénible voyage, je me recommande à vos bonnes prières, afin que je puisse avoir l'avantage de m'unir à vous tous encore une fois.

Je vous prie de me croire,
Mes chers et excellents paroissiens de Ste. Anne,
Très respectueusement votre très humble serviteur,
JOSEPH MASSON.

Après avoir fait connaître la générosité de l'hon. seigneur de Terrebonne, qu'il me soit permis de citer ici les noms des personnes bienveillantes qui ont daigné venir au secours de mes infortunés paroissiens. Que nos bienfaiteurs veuillent bien me pardonner, si, en le faisant, je blesse leur modestie, je me croirais coupable d'ingratitude en taisant leurs noms. Les généreux habitants de Terrebonne, à l'exemple de leur seigneur, ont été bien sensibles à notre déplorable malheur. 50 piastres ont été recueillies dans une collecte qui fut faite dans l'église. Dans de semblables collectes faites à St. Vincent, à St. Lin les offrandes ont été assez abondantes. Nous avons aussi reçu quelques dons à Ste. Thérèse et de plusieurs communautés religieuses. M. Prévost, notaire de Terrebonne, mérite notre gratitude pour les secours inappréciables qu'il nous a rendus et pour les dons que nous avons reçus de sa libéralité. Messieurs Fabre, Rom, Trudeau, J. Roy, Leprohon, Hudon, Beaudry, Asselin et Durocher méritent bien aussi notre reconnaissance pour leurs généreux dons. Que tous ceux qui nous ont secourus dans notre malheur soient persuadés que mes paroissiens ne sauraient oublier leurs libéralités et qu'ils conserveront toujours pour eux des sentiments de reconnaissance; ainsi que leur pasteur.

I. LAGORCE,

Ste. Anne 12 décembre 1843.

BULLETIN.

Dimanche dernier Mgr. Provencher a conféré le diaconat à M. Joseph André Laurent Provençal, dans l'église de la Providence.

Il y a déjà quelques semaines que nous n'avons pas eu le plaisir de recevoir le *Propagateur Catholique* de la Nouvelle-Orléans.

L'*Aurore* et la *Minerve* viennent de commencer entre elles une petite guerre au sujet de M. D. B. Viger. La première paraît vouloir excuser la conduite même actuelle du représentant du comté de Richelieu, tandis que la seconde persiste à la condamner. A vrai dire, l'*Aurore* nous paraît soutenir une thèse un peu en opposition avec ses convictions personnelles. Mais elle veut qu'on attende et elle prétend que le temps expliquera tout et fera voir que l'honorable Viger n'avait pas tort. Si nous avons bien compris, toute l'opposition de M. D. B. Viger viendrait de ce que les ministres n'avaient pas pris, suivant lui, les mesures requises, en pareil cas, et qui pussent leur servir de documents capables de faire triompher leur cause au delà de l'Atlantique. Car ce grand procès y sera jugé. Les ministres d'outre-mer condamneront-ils le gouverneur ou son ministère ? C'est-ce que nous ignorons. Mais si la bonne cause est perdue faute de formalités de la part des ministres résignans, alors la conduite de M. D. B. Viger sera justifiée. Et c'est, si nous comprenons bien l'*Aurore*, cet éclaircissement qu'il faut attendre du temps.

On dit que le ministère provisoire se compose de MM. D. B. Viger Président, Draper Procureur-Général du H. C., Harrison Secrétaire-Provincial et Daly Commissaire des terres de la Couronne.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

Un luthérien a fait abjuration, le 26 octobre, dans l'église de la paroisse de Saint-Marcel-lès-Annonay, diocèse de Viviers.

C'est écrit-on, un modeste ouvrier papetier, qui, depuis plus de trente ans, s'était concilié la confiance de ses voisins et la bienveillance des nombreux ouvriers de la fabrique de MM. Montgolfier. Sollicité de rentrer dans le sein de la vraie Eglise, il restait dans l'erreur par la crainte de ses parens. Mais touché des exemples que ses maîtres donnent à la paroisse, dont ils sont comme une seconde Providence, il se sentait toujours attiré à cette religion qui fait pratiquer tant de bonnes œuvres.

Enfin, la grâce triomphe et de son esprit et de son cœur. Il se rend auprès d'une de ses respectables maîtresses, madame Saint-Etienne Montgolfier, et lui dit : "Enfin me voici franchement décidé à devenir catholique." Cette dame, aussi instruite que pieuse et prudente, après lui avoir témoigné la joie qu'elle en éprouvait, lui rappela quelques uns des principaux articles de notre croyance, que les disciples de Luther rejettent ; elle lui dit enfin que les catholiques honorent la très-sainte Vierge mère de Jésus-Christ, qu'ils la prient, qu'ils réclament sa protection auprès de Dieu. "Ah ! oui, madame, répondit-il avec un accent de conviction difficile à rendre, nous ne croyons pas à la sainte Vierge : mais moi j'y crois depuis plus d'un an. J'avais toujours entendu dire que Marie était le refuge des malheureux, la consolatrice des affligés ; je me mis à la prier souvent, et avec toute l'ardeur dont j'étais capable, pour qu'elle m'obtint la guérison de mes yeux, qui, depuis longtemps, me faisaient beaucoup souffrir, et que rien n'avait pu soulager ; je fus bientôt entièrement guéri, et, depuis lors, je l'invoque toujours, et je crois que c'est elle qui veut que je sois catholique."

Dès ce jour, le respectable curé de la paroisse fit des instructions à ce protégé de l'auguste Marie. Quand on l'a eu suffisamment instruit, il a été solennellement présenté aux fonts sacrés du baptême par M. et madame Saint-Etienne-Montgolfier, accompagné de toute leur nombreuse famille, en présence de plusieurs prêtres des environs. Avant son baptême, le néophyte a prononcé son abjuration d'une manière qui a fait connaître aux assistans la joie et le bonheur dont son cœur était enivré."

ANGLETERRE.

Une circonstance qui montre l'immense intérêt qu'exerce en ce moment la controverse religieuse soulevée en Angleterre par Pécote d'Oxford, c'est que le dernier sermon prêché devant l'Université par le docteur Pusey a déjà été tiré à trente mille exemplaires, qui tous ont été vendus. Le *British Critic*, revue théologique, consacre dans son dernier numéro (livraison d'octobre) un article à l'appréciation de ce sermon. L'auteur y établit par de solides arguments que le docteur Pusey n'a rien avancé que les Pères de l'Eglise n'aient dit avant lui à l'appui de la doctrine de la réelle présence du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Après avoir montré la parfaite identité de l'enseignement du docteur Pusey avec celui des Pères de la primitive Eglise, l'écrivain s'adresse en ces termes au vice-chancelier et aux six docteurs qui ont cru devoir condamner le discours du savant professeur d'hébreu :

"Dans cet état de la question, nous demanderons aux six docteurs si, par la condamnation qu'ils ont prononcée, ils ont eu l'intention de faire ce qui n'a jamais été fait, ce à quoi notre Eglise n'a jamais songé, c'est à dire de déclarer toute l'Eglise primitive hétérodoxe et coupable d'avoir enseigné une fausse doctrine sur l'Eucharistie. Si le sermon du docteur Pusey est, comme nous le pensons, en parfaite concordance avec l'enseignement des Pères ; si sa théologie est celle des Pères ; et si la théologie des Pères est celle de l'Eglise primitive, la conséquence du jugement rendu par les six docteurs, c'est qu'ils ont condamné l'Eglise. Comment, lorsque notre Eglise

admet les quatre premiers conciles, regarde les croyances fixées à cette époque reculée comme le symbole nécessaire de la foi chrétienne et le chante solennellement dans son rituel, comment, disons-nous, ont-ils osé lui imprimer le cachet d'une condamnation ? Sur la doctrine de l'Eucharistie, en particulier, notre Eglise a accepté la croyance des premiers siècles comme son étendard et son guide. En présence de ces témoignages, le tribunal exceptionnel d'Oxford a-t-il la prétention de signaler l'Eglise primitive comme erronée sur une doctrine aussi vitale ? Est-il possible à ses juges de poser la main sur le cœur et de réciter ces paroles de la convocation de 1571 : "Les prédicateurs auront soin de rien enseigner qui doive être religieusement observé et cru par le peuple, à moins que ces doctrines ne concordent avec l'Ancien et le Nouveau Testament et ne soit l'écho de la véritable doctrine des Pères catholiques et des anciens évêques ?" Comment peuvent-ils, ainsi qu'ils sont tenus de le faire, rendre un pareil tribut à l'enseignement des Pères, lorsque, en même temps, ils les condamnent en masse, ainsi qu'ils l'ont fait par leur dernière décision ?.....

Nous passons, continue le *British Critic*, à une autre classe d'autorité à laquelle le docteur Pusey a fait appel : les théologiens de notre propre Eglise depuis la réforme.

Pour ce qui regarde la doctrine de nos propres théologiens sur l'Eucharistie, il est un point important à signaler, c'est que chacun en particulier et tous en général déclarent (leur unanimité est remarquable) que leur différence avec les catholiques romains porte seulement sur la manière de la présence, de *modo presentia* ; et pas du tout sur la présence elle-même. Le désaccord est seulement sur le mode de la présence, disent les évêques Bilson et Montagna. Toute la controverse, dit l'évêque Andrewes, roule sur le mode. L'évêque Morton dit que la question n'est pas relative à la réelle présence, que les protestants professent aussi. Accordez-nous la transsubstantiation, dit l'archevêque Bramhall, et ce qui suit de cette manière d'expliquer la présence réelle, et nous n'aurons sur ce point aucun différent avec eux (les catholiques).

L'évêque Ridley, en traitant ce même sujet, dit : "Dans ce sacrement est le véritable corps et le véritable sang du Christ, celui qui est né de la vierge Marie, qui est monté aux cieux, est assis à la droite de son père, et qui de là viendra pour juger les vivants et les morts." "Dieu nous préserve, s'écrie l'évêque Bilson, de nier que la chair et le sang de Jésus-Christ soient réellement présents à la sainte table." L'évêque Land n'est pas moins explicite quand il dit : "L'Eglise d'Angleterre enseigne et croit à la réelle présence du Christ dans l'eucharistie."

Le *British Critic* analyse ainsi les témoignages qu'apportent les théologiens et les laïques de l'Eglise anglicane à l'appui de la croyance catholique sur la présence réelle dans le sacrement des autels. Toutes ces autorités, le docteur Pusey en publiant son sermon, les a recueillies et livrées au public dans un appendice où le *British Critic* puise ces citations. On se demande, devant ces témoignages, comment le sermon du docteur Pusey a pu être condamné, lorsque ce théologien n'a rien dit qui n'ait été avancé déjà par les Pères de l'Eglise anglicane. Cet extrait de la revue théologique de Pécote d'Oxford démontre invinciblement que l'Eglise d'Angleterre a toujours cru à la présence, en même temps qu'elle a rejeté la doctrine de la transsubstantiation. Ceci explique comment le docteur Pusey a dû accepter l'opinion de la transsubstantiation, quoique tout son sermon tende à justifier l'enseignement de l'Eglise catholique.

Quatre protestans ont été reçus, le 15 octobre, dans l'Eglise catholique, à Bosron, par le révérend M. Middlehurst curé de cette mission.

IRLANDE.

Cinq jeunes prêtres du diocèse d'Ardayh viennent de partir pour la mission de la Trinité ; ils se sont embarqués le 26 octobre.

ALLEMAGNE.

A Hambourg, les mariages entre juifs et protestans deviennent plus fréquens de jour en jour, et les enfans qui en naissent sont toujours élevés dans la religion juive. Les protestans ne s'en inquiètent nullement ; mais qu'une Hambourgeoise vienne à épouser un catholique, à la condition que les fruits de leur union seront élevés dans la religion de leur père, le monde protestant tout entier s'élèvera contre ce scandale. Le protestantisme allemand se montre donc bien plus tolérant pour le judaïsme que pour la religion que professaient ses aïeux. Anciennement, le luthéranisme et l'anglicanisme ne toléraient le mariage de leurs adhérens avec des dissidens que sous la formule suivante : "Je te prends pour époux à condition que tu ne sois papiste ;" car les papistes étaient idolâtres, ce que ne sont pas les juifs ni même les musulmans. C'est ainsi que la tolérance dont se targue le protestantisme met au dernier rang de l'échelle religieuse des nations ses aînés dans la foi chrétienne.

HOLLANDE.

Le 25 octobre, on inaugura solennellement l'église catholique de la rue Varkensstraat à Arnheim, qui vient d'être restaurée et agrandie à grands frais.

RUSSIE.

La défection du clergé grec-uni de l'Eglise catholique ne lui a pas porté bonheur. L'empereur n'en a pas moins confisqué et réuni au domaine de la couronne toutes les possessions territoriales de ce clergé dans les deux éparchies de la Lithuanie et de la Russie-Bianche. Un ukase impérial vient de supprimer la section du collège ecclésiastique qui était chargée de la surveillance, de l'administration des terres et des revenus de l'Eglise schismatique.

éc, et l'on peut s'attendre à ce que le collège tout entier, qui n'avait été que provisoirement conservé, sous la suprématie du synode russe, subisse la même suppression. L'archevêque Joseph de Lithuanie (Szimiasko), ce Judas moderne qui avait vendu l'Eglise grecque-unie au gouvernement russe, perd aussi pied à pied tous les avantages de la situation qu'il s'était réservée. Mais, en revanche, en mutilant le collège dont il est président, l'empereur lui a adressé un rescrit impérial rempli d'éloges sur le zèle qu'il a mis à coopérer à la séquestration des biens de l'ancienne Eglise grecque-unie : pauvre compensation des avantages pécuniaires qu'il pouvait tirer de sa situation précédente. Au reste, cette disposition dernière est d'autant plus remarquable, appliquée à des bénéficiaires apostats, que dans le même moment des ukases d'une nature toute différente ordonnaient d'assurer aux prêtres russes la jouissance de terres à annexer à leurs paroisses, et de leur allouer des indemnités pécuniaires pour toute espèce de déplacement entrepris par eux dans l'intérêt du service.

SUISSE.

—M. Michelet, pendant ses vacances, a été à Genève, à Lausanne, à Berne et ailleurs. A Genève il a convoqué en assemblée la vénérable compagnie des ministres. Il l'a entretenue pendant trois mortelles heures sur les intérêts du protestantisme et sur les moyens à prendre pour en accélérer les progrès et pour combattre de concert les envahissements de l'ultramontanisme. Mais on a trouvé qu'il allait brusquement en besogne. Ce qu'il voulait, c'est un plan de persécution ouverte et sans ménagement. Il lui a été répondu qu'on avait à Genève un système non moins sûr, mais plus adapté à l'esprit du temps et des circonstances où nous vivons. Du reste, on lui a su gré de son bon vouloir, et il y a eu échange de vues et promesse d'unité d'action.

—Voici le projet de décret que le petit-conseil d'Argovie vient de rédiger au sujet du rétablissement des quatre couvens de femmes, Fahr, Maria-Kvenung, Quadantahl et Hermetschwyl :

I. Sont révoqués tous décrets antérieurs qui ont prononcé la suppression des couvens et en ont ordonné la liquidation, en ce qui concerne les quatre couvens des femmes précités.

II. Les religieuses de ces couvens seront admises à y rentrer aussitôt que les préparatifs nécessaires auront été faits à cet égard.

III. Du jour du rétablissement de ces couvens, les rapports antérieurs avec l'Etat renaîtront, et les religieuses cesseront d'avoir droit à la pension qui leur avait été assurée.

HONGRIE.

—Le professeur Auguste Richter, qui a récemment abjuré le protestantisme à Presbourg, a fait insérer dans un journal catholique un extrait des motifs de sa conversion. Cet opuscule, qui va paraître en Allemagne, est surtout remarquable par le tableau des terribles combats que le protestant est obligé de livrer à ses préjugés, à tous ses souvenirs, aux oppositions de sa famille et de l'amitié, avant de consommer l'œuvre de son retour à la foi catholique.

BAVIÈRE.

—Quatre abjurations ont été reçues, le 17 octobre, dans la chapelle de l'hôpital ducal de Munich.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—L'hon. Mr. La Fontaine, L. M. Viger et leurs Dames, sont arrivés en cette ville, venant de Kingston.

ESPAGNE.

(Dépêches télégraphiques.)

Perpignan, le 28.

Le feu continue à Gironne. La tour Saint-Jean a été démolie; et la batterie ensevelie sous les décombres.

Martell, qui s'intitule commandant à Laimpourdan, est rentré hier à Figuières sans avoir réussi à augmenter ses forces.

Perpignan, le 29.

Le 24, à Barcelone, les batteries des insurgés ont envoyé 400 projectiles à Gracia, à Sanz, au Clot et à Barcelonnette; Monjouich et la citadelle les ont fait taire. Depuis le 25, les feux d'artillerie ont cessé entre la ville et les forts; la fusillade a continué sur différents points. Deux bateaux à vapeur de guerre sont envoyés à Tarragone pour chercher des troupes.

Madrid, le 26.

Le congrès a été constitué le 26. Le bureau provisoire a été conservé. Le gouvernement a présenté le même jour aux deux chambres, un acte pour demander que la reine soit déclarée majeure. Il a été envoyé sur-le-champ aux bureaux pour la nomination des commissions.

Bayonne, le 30 octobre.

Le sénat et le congrès ont nommé, le 27, les commissions pour l'examen de la déclaration de majorité de la reine; elles sont parlementaires.

Les insurgés de Saragosse ont demandé, le 25, que les hostilités soient suspendues jusqu'à la réponse du gouvernement aux propositions de soumission qu'ils ont faites le 23.

Le général Seouasiaid a écrit, le 23, qu'il espérait que Léon se rendrait le lendemain.

—On nous écrit de Madrid, le 22 octobre :

.....Je veux, en passant vous signaler une phrase très remarquable du mouvement actuel des esprits en Espagne. Tout dans ce moment-ci tend

à une modification du système représentatif en vigueur; le ministère a élargi le discours de la Couronne, et, par conséquent, l'Adresse des chambres, à l'ouverture du parlement; on parle aujourd'hui même de faire déclarer sans discussion, ou avec le moins de discussion possible, la majorité d'Isabelle II; enfin, ce qui n'est pas le moindre symptôme de la réaction dont je parle, la presse politique perd chaque jour de son importance. A l'heure qu'il est, on ne trouve presque plus aucune notabilité littéraire dans les journaux qui se publient à Madrid. Plus de haute critique, plus de vastes plans, plus de harangues pompeuses. Mettez de côté l'Espectador et l'Eco del Comercio, qui ont gardé la déclamation et l'injure, les autres journaux sont froids; ils semblent en quelque sorte conspirer à s'annihiler eux-mêmes. Il est aujourd'hui dans l'instinct des bons Espagnols de créer avant tout le pouvoir du gouvernement: dont la patrie a un besoin notoire. Ce pouvoir primordial une fois établi et fortifié, on avisera sans doute à constituer celui de l'opinion; mais tout homme probe et intelligent comprend que dans l'ordre légitime celui-ci doit se subordonner au pouvoir directeur de l'Etat.

Il me semble que l'esprit espagnol, particulièrement à Madrid, aspire à une ère de paix, de réorganisation intérieure, de culture morale, intellectuelle, industrielle. Quel grand malheur que les déclarations furibondes soient remplacées dans les journaux par des études d'économie, par la littérature et les Arts! Madrid est probablement le centre de cette réaction. Cette ville semble se réveiller à de pacifiques souvenirs. Ses théâtres s'enrichissent de compositions pleines d'esprit, de bon goût, et sans trop d'outrages pour les mœurs; son magnifique musée est fréquenté; ses églises, Dieu merci! ne sont pas vides; enfin on aime à respirer ici un parfum de civilisation. Quel beau jour pour notre influence! Mais serons nous désintéressés? On se montrera sévère envers nous; et, sous un certain rapport, tant mieux! Rappelons donc les plus belles traditions des âges d'honneur et de vertu.

Hier au soir, la jeune reine et sa sœur assistaient à la réouverture du théâtre de la Cruz. On jouait deux spirituelles pièces de MM. Breton de los Herreros et Rubi, procès plein de talent. La salle, comme d'habitude, en présence de la reine, était comble. Malgré les rires universels, aux situations très comiques du spectacle, la reine gardait un demi sérieux imperturbable. Elle n'avait du sourire que pour quelques-unes de ses camaristes ou filles d'honneur, placées ça et là dans diverses loges, et qui de leur côté lui souriaient avec la plus naïve amitié. Leurs regards s'élevaient et se retrouvaient sans cesse; cette scène charmante pouvait bien faire oublier la comédie. Dans une loge on remarquait Narvaez et Mazerredo; dans une autre la noble figure de M. Martinez de la Rosa; parmi les spectateurs de salles, le jeune et délicat compagnon d'Amettler, Ortega, qui n'a pas suivi une aussi mauvaise fortune que son ami. Tout était animé, plein de respect et de sympathie...

—Le Messager publie les dépêches suivantes :

Bayonne, le 9 novembre.

« Une tentative d'assassinat a eu lieu, le 6, à Madrid, contre le général Narvaez. Sept coups de feu ont été tirés successivement sur sa voiture, au moment où il se rendait au théâtre, dans la même rue et sur différents points.

« Les trois derniers ont tué son aide-de-camp et blessé une personne qui se trouvait à ses côtés. Le général n'a pas été atteint, et a paru immédiatement au théâtre du Cirque, où se trouvait Sa Majesté. On n'a pas pu s'emparer des assassins.

—Voici les détails qui sont parvenus sur le guet-a-pens exécuté contre le capitaine-général de Madrid.

« Le nombre des assassins du général Narvaez a dû être de vingt au moins. Dix-huit balles ont traversé les pannaux de sa voiture. Trois personnes, qui sont son aide-de-camp, M. Baseti, et M. Castro, occupaient le fond de la voiture. M. Baseti était au milieu, le général Narvaez à sa droite, et placé du côté de la rue où étaient embusqués les assassins. M. Baseti, frappé par plusieurs balles a expiré à l'instant même sur les genoux du général. Il est très-probable que cet infortuné a été pris par les assassins pour le général lui-même. C'est couvert du sang de son aide-de-camp, de son ami, que le général Narvaez est arrivé dans la loge de la reine au spectacle. S. M. lui a témoigné aussitôt le plus grand intérêt, et n'a pu s'empêcher de verser des larmes sur un si triste événement. On a empêché S. M. de quitter immédiatement le spectacle de peur que son départ ne causât de l'inquiétude au public, et par suite un trouble qu'il était urgent d'éviter après un événement aussi grave dont on ignorait encore la véritable portée.

—Il paraît que la tentative d'assassinat du général Narvaez se rattache à une vaste conspiration dont le but était de s'emparer de Madrid.

TURQUIE.

—On écrit de Constantinople, le 25 octobre :

« Le sultan vient de rendre un firman qui a produit la plus vive satisfaction parmi les chrétiens domiciliés dans notre ville. Par ce firman, Sa Hautesse a créé dans cette capitale un tribunal composé de chrétiens, et spécialement chargé de juger les contestations qui s'élèveraient entre les rajahs chrétiens de Constantinople, en toute matière civile, y compris celle entre égaux; mais seulement dans le cas où toutes les parties du procès appartiennent à une confession quelconque du christianisme.

« Le Grand-Seigneur a déjà nommé le président du nouveau tribunal c'est M. Vogoridès, prince de Samos.

LA JUSTICE DIVINE.

CHAPITRE IV.

Cette séparation fut un coup terrible pour M. Imbert ; et quoique depuis longtemps il eût renoncé à toutes les espérances si chèrement conçues pour son fils ; quoiqu'il eût été contraint d'étouffer toutes les affections de son cœur, pourtant une énergie fautive l'avait soutenu jusque là contre les derniers abattements du chagrin. En présence de Paul, il voulait se montrer calme, froid, sévère, et il se raidissait pour soutenir ce triste rôle. Mais une fois seul, une fois délivré de la tâche accablante que lui imposait le sentiment de sa dignité, il s'abandonna sans réserve à l'immensité de sa douleur ; car, pour lui, homme de science, austère magistrat, que son fils n'eût pas marché sur ses traces, qu'il n'eût pas soutenu et rehaussé le nom de la famille, qu'il avilit par de misérables plaisirs les dons d'une belle intelligence, c'était un insupportable affront, un irrémédiable malheur. Et si l'on ajoute que ce grave caractère, toujours retenu au dehors, froid pour le monde, ennemi des joies frivoles, se voyait trompé dans la seule affection où il eût concentré toutes les tendresses d'un cœur déjà cruellement sevré par la mort, on jugera l'excès de ce désespoir. Certainement il eût mille fois préféré voir son fils couché dans la tombe : il eût gémé, il eût pleuré sans doute ; mais il eût compris les rigueurs de cette inflexible loi, tandis qu'il ne pouvait comprendre l'abaissement, l'ingratitude, l'abandon d'un enfant tant aimé. Renfermé dans sa chambre, presque invisible à ses rares amis, M. Imbert s'affaïssait de plus en plus : ceux qui parvenaient à le voir, demeureraient saisis de pitié, et chacun, en s'éloignant, prononçait tout bas un arrêt que le malheureux père souhaitait lui-même avec une fiévreuse ardeur. Cependant cet état se prolongeait, et trois ou quatre années s'écoulaient sans terminer cette pénible existence. De temps à autre, Paul venait passer quelques heures dans la maison : au commencement, c'était tous les huit jours ; plus tard, la durée des intervalles augmenta, et quelquefois un mois se passait sans aucune visite. Ces rencontres produisaient deux résultats différens : elles semblaient ranimer M. Imbert, qui s'efforçait toujours de paraître avec une fermeté magistrale devant son fils ; au contraire, elles remplissaient Paul d'inquiétudes et de remords : aussi hésitait-il toujours, au milieu des frivolités de son existence, à repaître dans une maison où tout se traduisait pour lui en reproches sanglants.

D'après ce que nous avons exposé plus haut des projets de Paul, il est facile de deviner son genre de vie. Bien entendu, sa grande ardeur de travail et de régularité s'était subitement évanouie : et une fois libre dans sa chambre d'étudiant (laquelle était située précisément en face de l'École), il ne s'occupait pas plus du droit que s'il eût été à l'autre bout du monde. Mais, en revanche, il était impatient d'écrire, de prendre place parmi les écrivains en vogue, de se créer, en un mot, un nom dans la littérature. Bientôt il aurait vingt ans ; il n'y avait donc pas de temps à perdre, car à vingt-cinq ans, au plus tard, il fallait être un homme illustre, un grand homme, ou ne se pas mêler du métier. Le siècle, le nombre infini des concurrents (et sans doute aussi les merveilleux développemens de l'esprit humain) exigeaient cette rare précocité. Donc Paul, en compagnie d'Albert, se mit à l'œuvre, quoique d'abord une petite difficulté se présentât à son esprit.

— Sais-tu bien, dit-il à son ami qui griffonnait déjà, sans hésiter, de fort curieuses tirades sur la politique, sais-tu bien que je ne sais trop sur quoi je dois écrire.

— Bah ! fit Albert.

— Ma parole ! j'aimerais mieux faire tout de suite un drame que ce méchant petit article ! Des drames, j'en ferai à la douzaine. Du reste, j'espère bien y venir. Il faut se faire connaître, pourtant, et commencer par le feuilleton... Du diable ! si je sais que leur dire...

— Des impressions de voyage !

— Il faudrait avoir voyagé.

— Eh bien ! ne connais-tu pas les environs de Paris ? Tous les pays se ressemblent à quelque petite citose près. Figuré-toi que la butte Montmartre a quelques mille pieds de plus, et tu es en Suisse ; figure-toi que de la terrasse du bord de l'eau tu n'aperçois pas l'autre rive de la Seine et te voilà sur les bords de la mer, et *cætera, et cætera* !

— Au fait, tu me donnes-là une excellente idée. Mon père a beaucoup voyagé autrefois, il a dans son cabinet d'énormes cahiers de notes qui m'ont bien ennuyé parce qu'il me les faisait lire et qu'elles étaient fort savantes, sans le moindre mot de rire. En les rajeunissant et en les égayant on en ferait de charmans feuilletons, et une masse !

— À merveille ! s'écria Albert.

— Oui, mais en attendant, puisque j'ai la plume à la main, je voudrais écrire quelques pages d'imagination. Je cherche... Attends... m'y voici, je je crois... Très bien ! chut ! laisse-moi.

Nos deux amis travaillèrent ainsi deux à trois heures, se communiquant de temps à autre ce qu'ils venaient d'écrire, et se félicitaient réciproquement sur la féconde beauté de leur imaginative. Dès qu'ils eurent terminé leurs articles, ils se rendirent chez Thorigny, qui en prit immédiatement lecture.

— Messieurs, leur dit Thorigny, après avoir déchiffré les deux manuscrits, je suis enchanté de votre travail ; on ne peut avoir plus d'esprit. Je n'ai qu'une seule observation à faire, c'est qu'il vous manque un peu l'habitude de la grammaire : je vous engage donc à l'étudier pour arriver à plus d'exactitude et de correction dans l'orthographe. À cela près vos articles sont excellens ; rapportez-les moi dans une huitaine et ils passeront au plus tôt. On entreprit donc avec pieusement l'étude de la grammaire, et enfin, non

sans avoir maudit cent fois les lois barbares de la syntaxe, on se mit en état de soutenir dignement l'examen du cousin Thorigny, qui d'ailleurs, en fait de style, ne tenait guère qu'au judicieux emploi des caractères et des signes orthographiques. Paul se trouva donc bientôt initié aux habitudes du journalisme : il se levait assez tard, couvrait à la hâte quelques feuilles de papier, parcourait les romans nouveaux, se montrait dans les théâtres, dans les salons politiques et les cercles littéraires. De la sorte il s'était arrangé une existence de jeune homme assez souriante ; les plaisirs abondaient autour de lui, et il n'éprouvait que le regret de ne pouvoir suffire à tant d'aimables occasions. Il est vrai que l'ambition y perdait quelque chose, et que, sur ce pied, il courait le risque de n'être que fort médiocrement illustre, même à trente ans. Mais on ne peut réunir tous les avantages.—Et puis, se disait Paul, j'ai du génie ou je n'en ai pas : si j'en ai, comme tout me porte à le croire, il brillera toujours assez de lui-même.

Un jour qu'il donnait à déjeuner à quelques joyeux amis, un domestique de son père vint précipitamment dans sa chambre, et, le visage renversé, la voix tremblante, lui apprend que depuis le matin son père est à toute extrémité.

— Hâtez-vous, Monsieur, ajoute le domestique, car le médecin, qui est déjà venu, ne laisse que peu d'espoir.

À cette nouvelle, Paul demeure frappé de stupeur : il n'ose faire des questions, car il redoute d'apprendre la cause de ce mal subit ; il prend donc en silence congé de ses amis, et se dirige à la hâte vers la maison. Il entre dans la chambre de son père, et s'avance en frémissant vers le lit. M. Imbert est couché ; pâle, décharné, couvert d'une froide sueur, il paraît lutter contre une déchirante agonie. Cependant il lève les yeux, regarde son fils et demeure immobile comme s'il ne le reconnaissait pas.

— Mon père, lui dit Paul, comment vous trouvez-vous ?

Pas de réponse : peut-être que la souffrance empêche son père de parler. Paul attend ; debout, inquiet, le regard attaché sur le visage du malade, il épie un mouvement, un signe, et ne découvre que la sombre fixité de la mort. Le domestique apporte une potion : Paul la prend en ses mains et la présente lui-même. M. Imbert soulève une ses mains et repousse le vase.

— Mon père, prenez cela, vous vous trouverez mieux.

— Laisse-moi, répond M. Imbert d'une voix sourde.

— Mon père, le médecin l'ordonne... Ayez pitié de vous et de nous !

— Joseph, servez-moi, mon ami, reprit M. Imbert en s'adressant au domestique.

Paul comprend maintenant avec effroi la pensée qui domine dans l'esprit de son père. Son père le repousse comme la funeste cause de son mal, et se venge, au lit de la mort, en lui refusant un mot d'adieu, un mot de pardon. Cette idée, à mesure qu'il s'y arrête, redouble son épouvante et le glace d'horreur. Il ne veut pas, il ne peut pas rester sous le coup de cette effrayante réprobation ; car si son père venait à mourir ainsi, tout à coup, il lui semble que toute sa vie serait empoisonnée par cet odieux souvenir. Il se rapproche donc du lit eu faisant signe au domestique de sortir un moment.

— Mon père, dit-il d'une voix pleine de larmes, est-ce que vous ne me pardonnerez pas des torts que j'avoue et que je déteste ?... J'ai été bien coupable envers vous... C'est vrai ! mais je vous proteste que je veux oublier le passé... Mon père, un mot, je vous conjure, un seul mot... Dites que vous me pardonnez.

— Jamais !..

— O Dieu ! s'écria Paul en sanglottant, est-il possible que vous ne voulez pas me pardonner quand je pleure à vos pieds !... Mon père, vous me vouez donc au désespoir ?... je vous jure que je n'aurai pas d'autre volonté que la vôtre à l'avenir !

— Il est trop tard ! vous m'avez tué !

Ces mots s'enfoncèrent comme un glaive dans le cœur de Paul ; éperdu, consterné, il se cacha la tête dans ses mains et ne fit plus entendre, durant plusieurs heures, que de sourds gémissemens.

Cependant il se passait entre les subalternes de la maison quelques circonstances que nous devons rapporter : Le domestique que Paul avait congédié pour un moment était descendu à l'office, et la cuisinière, qui depuis vingt-cinq ans était au service de la famille, demandait avec empressement des nouvelles du malade.

— Il ne va pas mieux, répondit tristement Joseph, et je crois que le médecin ne s'est pas trompé en disant, qu'il n'y avait plus d'espoir. Et dire qu'il ne veut parler à M. Paul.

— Vraiment !

— C'est ça qui le tue !

— Savez-vous, Joseph, que c'est une chose terrible que de mourir comme cela, sans une consolation !

— Ne m'en parlez pas, Marianne, j'en suis tout saisi, tout bouleversé ! et je n'entre plus dans la chambre qu'en tremblant... C'est que, voyez-vous, il a déjà la figure d'un mort !

— Pauvre homme ! reprit Marianne en essuyant une grosse larme. Ah ! ça, Joseph, et si j'allais chez monsieur le curé de la paroisse ?

— Chez monsieur le curé ! y pensez-vous ? Monsieur n'était pas un homme d'église.

— Ça n'empêche pas, Joseph, lorsqu'on voit la mort de si près, on n'aime pas à être seul. Moi, qui vous parle, j'ai vu bien des gens qui se moquaient des prêtres, et qui, à cette heure-là, les remerciaient en pleurant d'être venus les voir.

—Je sais bien, dit Joseph, qu'un homme n'aime pas à mourir comme un chien, qui n'a pas d'âme à sauver.

—C'est dit ! il en sera ce qu'il en sera, ajouta Marianne en dénouant les cordons de son tablier de service pour s'ajuster convenablement. Je vais trouver monsieur le curé, je le prévien de la position de Monsieur, et puis, à la grâce de Dieu ! Ai-je raison ?

—On ne peut pas dire que vous ayez tort, Marianne, et c'est peut-être une bonne idée que vous avez là : qui sait ?

Marianne sortit aussitôt et se rendit au presbytère.

—Monsieur le curé va déjeuner, dit la gouvernante de l'air d'une personne qui souhaite qu'on n'aille pas plus loin.

—Mais c'est pour un malade qui ne peut attendre.

—Si c'est pour un malade, entrez, ajouta la fille avec une impatience mal déguisée ; c'est l'ordre de M. le curé ; à coup sûr, il se rendra malade lui-même : n'avez rien pris à une heure !

Marianne entra dans la salle où le curé se promenait de long en large en lisant.

—Monsieur le curé, dit-elle, mille pardons si je vous dérange, mais c'est pour une affaire bien pressée, allez ! Vous devez certainement connaître M. Imbert, un magistrat ! tout le monde le connaît. Ce bon monsieur, n'a peut-être plus deux heures à vivre et se meurt, je ne le dis qu'à vous, comme un désespéré ! Depuis longtemps il se chagrinait beaucoup de M. Paul, son fils ; enfin, il est tombé tout d'un coup. Et aujourd'hui, si près de mourir, il refuse de parler à M. Paul, et le ferait, je crois, sortir de sa chambre, s'il en avait la force. C'est un spectacle qui fait mal ! L'idée m'est venue de vous prévenir, et je suis accourue, pensant que vous pourriez peut-être apporter quelque consolation dans la famille.

Le curé paraissait réfléchir sur ce récit.

—Et c'est vous seul qui avez eu la pensée d'appeler un prêtre ?

—Moi seule, Monsieur et personne ne s'en doute.

—Je vais vous suivre, dit le curé. Et se mettant à genoux sur le carreau, devant un crucifix, il fit une courte et fervente prière : puis se levant, il suivit Marianne.

—Je supplie Monsieur de ne pas dire que c'est moi qui suis venue le chercher.

—Soyez tranquille.

Lorsque Joseph vit entrer le prêtre dans la maison, il l'introduisit dans l'antichambre et fut prévenir Paul.

—Monsieur, lui dit-il, voici un ecclésiastique qui demande à voir M. Imbert.

—Un ecclésiastique ! se dit Paul en sortant des douloureuses angoisses où il était plongé ; et en même temps une réflexion traversant rapidement son esprit, il courut avec empressement au-devant du curé.

—Monsieur, lui dit-il, c'est Dieu qui vous envoie ! Mon père est au plus mal, et je ne puis en obtenir un mot de pardon pour des torts que je regrette. Entrez, tâchez d'apaiser sa colère, parlez pour moi, je vous en conjure, car je suis désespéré de le voir ainsi. Je n'ose vous introduire moi-même, de peur de compromettre votre visite.

—Mon enfant, dit le prêtre, priez Dieu de toucher le cœur de votre père, tandis que je vais lui parler. Et il entra.

En reconnaissant un prêtre, M. Imbert se souleva péniblement sur sa couche, et dit froidement :

—Je n'ai fait demander personne.

—Monsieur, répondit le curé, ayant appris que vous étiez malade, j'ai cru de mon devoir de venir vous offrir les consolations de la religion.... Toutefois je sortirai si vous m'en donnez.

Ces derniers mots furent si humblement prononcés par cet homme vénérable, que M. Imbert en fut ému....

—Pourquoi vous renverrais-je ? reprit-il en hésitant, je ne veux offenser personne ; et si vous remplissez un devoir, je dois vous respecter.

—Eh ! bien, dit le prêtre d'une voix touchante, mon devoir est de vous parler de Dieu, de vous demander en son nom si vous regrettez sincèrement de l'avoir offensé, de l'avoir oublié peut-être ? et si, pour obtenir sa miséricorde, vous pardonnez de tout votre à ceux qui vous ont le plus amèrement contristé ?

—Monsieur, s'écria le malade avec un mouvement extraordinaire et les yeux étincelants, je n'ai qu'un fils... et c'est lui qui, par son ingratitude, m'a mis au tombeau !

—Mon frère, répondit le prêtre avec la plus vive onction, c'est l'homme, c'est la créature qui a crucifié son Dieu, et qui le crucifie tous les jours par ses crimes, et Dieu lui pardonne !... Ne pardonnez-vous pas ?

M. Imbert baissa la tête, et d'une voix affaiblie :

—Oh ! oui, j'ai besoin de la miséricorde de mon Créateur, reprit-il ; lui seul peut me donner ce repos qui me suit depuis tant d'années !... Approchez-vous, Monsieur ; je suis si faible !

Et s'appuyant sur le bras de l'homme de Dieu, il épancha son pauvre cœur si plein d'amertume : bientôt les larmes mouillèrent ses paupières desséchées, et la douce paix remplit son âme abattue.

—Je vais chercher votre fils, dit le prêtre ; et se levant il fut ouvrir la porte.

—Je n'ai plus la force.... O Dieu ! murmura M. Imbert, et ses yeux se fermèrent.

La suite au prochain numéro.

DECES.

A sa résidence en cette ville, samedi, le 16 de décembre courant, à 4 heures et demie P. M. Caroline Frobisher, âgée de 45 ans, épouse de James M'Gill DesRivières écr. Madame M'Gill DesRivières, était deuxième fille de feu Joseph Frobisher, écr., un membre très estimé et distingué de la ci-devant compagnie du Nord-Ouest. Elle hérita de son père de toute la douceur de caractère et de la générosité d'âme qui le firent tant estimer, et comme son père elle a laissé une mémoire chérie de sa famille et non moins des pauvres dont elle était une douce et généreuse bienfaitrice.

A VENDRE.

Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextile 1844.

PERDU.

SI QUELQU'UN a trouvé le 1er. volume du GÉNIE DU CHRISTIANISME, PAR CHATEAUBRIAND, il est prié de le remettre à l'Évêché de Montréal.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARKB et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE A CE BUREAU,
PETIT MANUEL

DE

L'ARCHICONGRÈGATION

Du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTREAL.

PETIT ABREGE DE GEOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère. édition. Prix : 15 sols.

RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ETABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÈRIE DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

DES CARTES DE TEMPERANCE TOTALE ET PARTIELLE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 1s. 6d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 2s. 6d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4s.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, Prrs.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, Prrs.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.